

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N° DN85

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

A la deuxième phrase de l'alinéa 35, remplacer le mot : « clés » par le mot : « déterminantes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.